

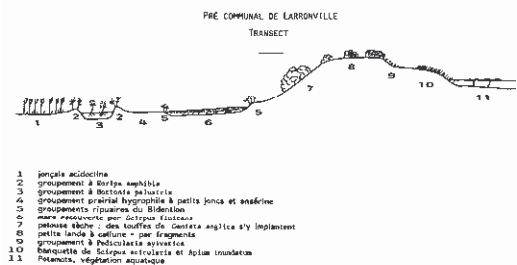
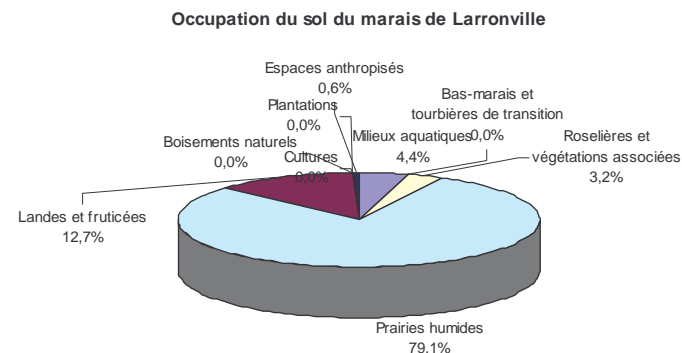
ZSC : 12 ha

ZPS : 0 ha

Enjeux Directive Habitats : fort

Description

Le marais de Larronville est situé au Nord de Rue et à l'Est de la voie ferrée Abbeville-Calais. Ce site correspond à un ancien cordon littoral composé de sables et de galets. Il s'est progressivement appauvri en sels minéraux (carbonate de calcium en particulier) et a ainsi acquis des caractéristiques acides. Par ailleurs, sur une superficie relativement faible, les variations de la topographie permettent l'existence de milieux variés. L'ensemble de ce marais est pâturé. Il est entouré d'habitations.



Le marais de Larronville présente la particularité d'héberger des nappes d'eau acide perchées au niveau des buttes (comme le témoigne la mare située sur la butte centrale) qui semblent alimenter pour partie les zones marécageuses. Le caractère acidocline favorise ainsi le développement d'une flore exceptionnelle. Le creusement de fossés a probablement modifié l'alimentation en eau acide des zones basses. Le substrat acide de ce marais fait que ce site est unique à l'échelle de la plaine maritime picarde.



Régime foncier

Commune et sections concernées :
Rue, section AN
3 parcelles (AN 26, 27 et 28)

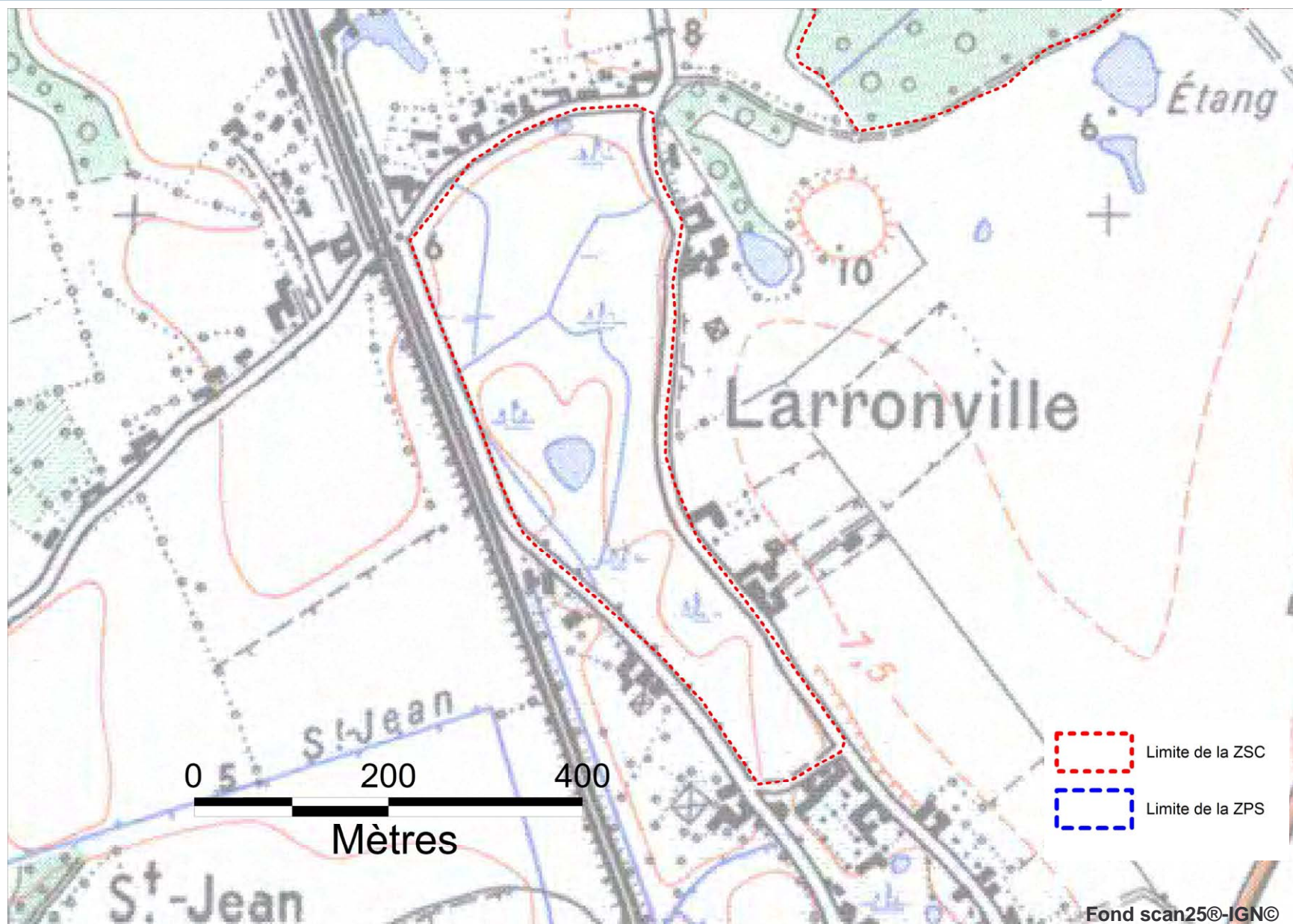
Propriétés communales : 12,55 ha (commune de Rue)
Propriétés Privées : 0 ha

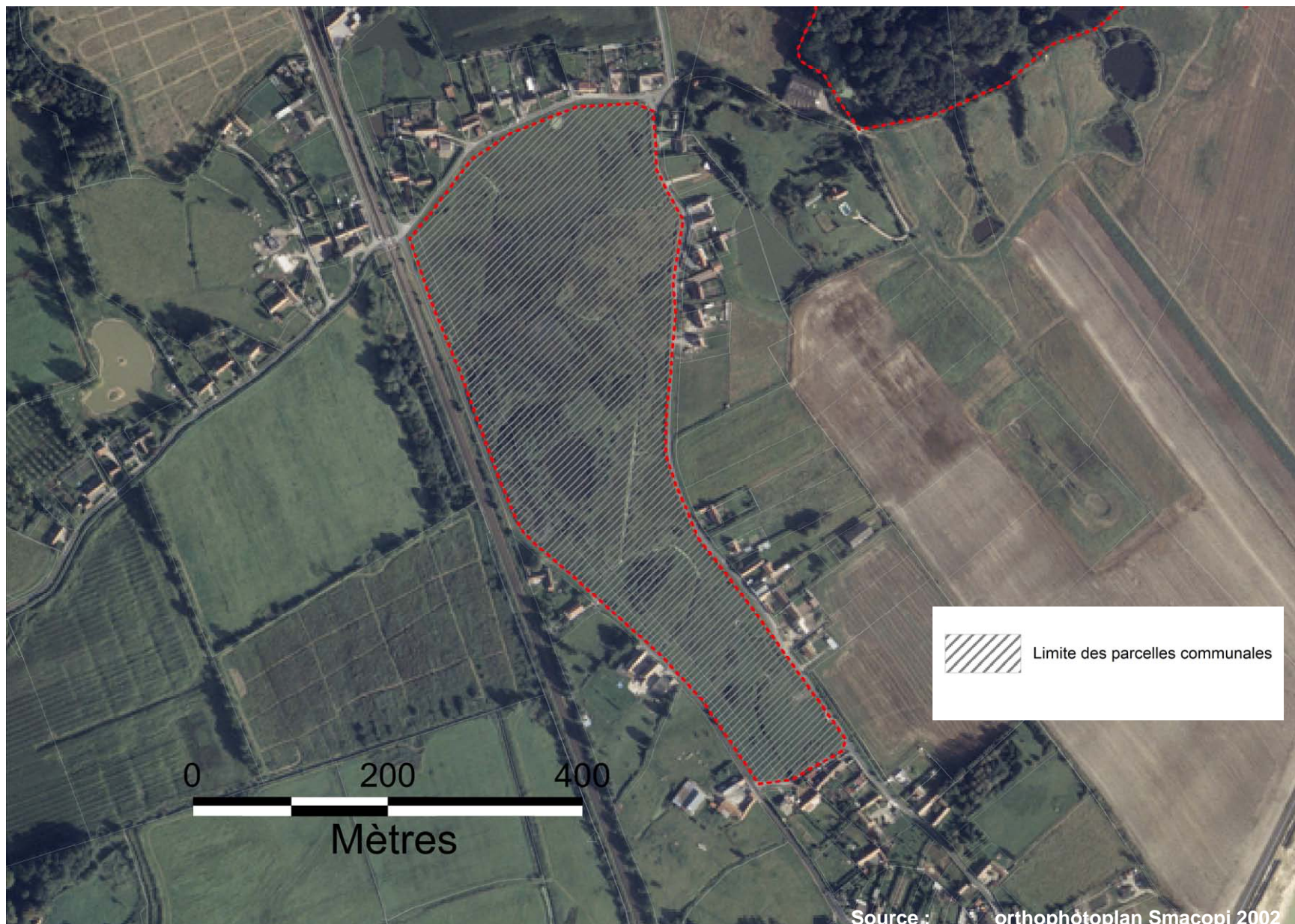
Classement document d'urbanisme

Zone N du POS, en cours de révision.

I I. Marais de Larronville

Carte IGN





Activités

Agriculture	Grande culture : importante en bordure du site. Elevage : pâturage équin (6 animaux appartenant à un éleveur en convention avec la commune), site pâturé toute l'année
Chasse	Le site n'est plus chassé.
Infrastructure	Route et lotissement autour du site.

Entretien courant : effectué par les services techniques de la ville de Rue.

A noter :

-avant l'hiver 2003, un passage dans les Ajoncs avec un gyrobroyeur forestier emprunté à l'ONF (forêt de Crécy). Les chemins réalisés dans les massifs d'ajoncs ont été nettoyé en partie à la tronçonneuse et brûlé sur place.

-aucun curage de fossé n'a été effectué depuis 2002, si ce n'est en face d'une nouvelle habitation (raccordement des eaux pluviales au marais).

Gestion hydraulique

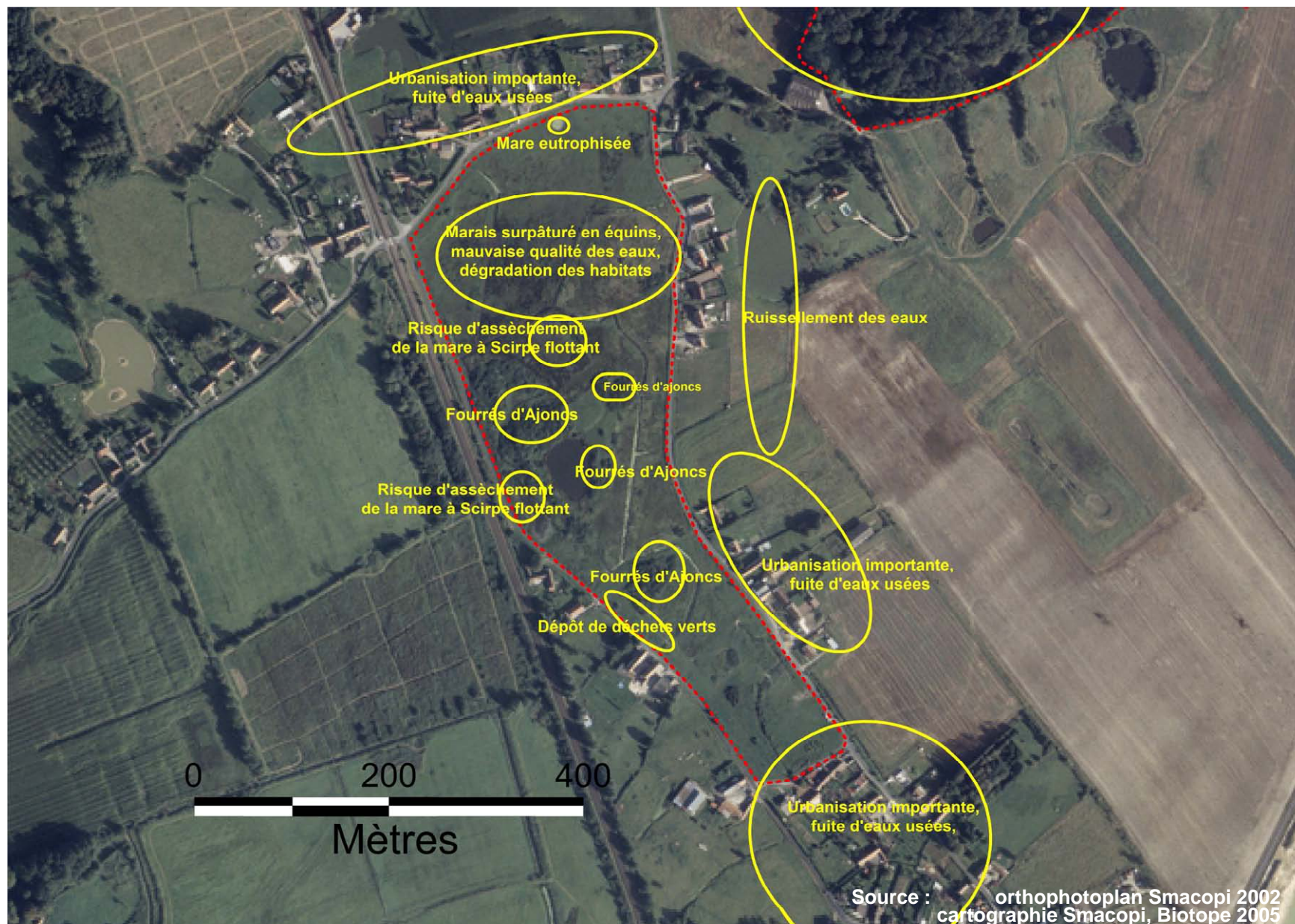
Alimentation en eau du marais : sources et fossés.

Le marais reçoit les eaux pluviales des habitations voisines avec parfois les eaux usées.

Gestion hydraulique : aucune

Facteurs influençant le statut de conservation du site

Cf. carte diagnostic



Milieu

Habitats de la Directive	Code	Surface	% / site	Etat de conservation	Priorité
Communautés amphibies pérennes des eaux oligotrophes	3110	0,11 ha	5,5%	Moyen	2
Végétation des eaux mésoeutrophes à eutrophes	3150	0,025 ha	0,7%	Moyen	2
Landes sèches à Ajonc d'Europe*	4030	1,03 ha	84,4%	Très mauvais	1
Pelouses oligotrophes acides pâturées*	6230	0,29 ha	87,9%	Mauvais	1
Prairies à Molinie	6410	1,04 ha	43,8%	Bon	1

Nombreux groupements végétaux remarquables qui se répartissent selon trois grands types de milieux (fiche ZNIEFF, 1996) :

- les buttes sableuses non amendées permettent le développement d'une pelouse à Gaillet du Harz et à Pédiculaire des bois, végétation très rare en Picardie.
- les prairies humides sont représentées par le pré acide à Comaret et le groupement à Jonc à tépales aigus. Ces deux groupements végétaux sont exceptionnels en Picardie.
- les groupements acides à Scirpe flottant et Scirpe épingle colonisent les dépressions humides de ce site.

Flore

Ache rampante : donnée ancienne

Un large échantillon du cortège floristique des sols acides secs et humides est représenté sur le site. Cette flore particulièrement originale comprend de nombreuses espèces rares dont certaines sont légalement protégées. La végétation prairiale sèche et notamment caractérisé par la présence de l'Ajonc d'Europe, la Callune et le Genêt d'Angleterre (non revu en 2004). On peut également observer au moins trois espèces protégées dans les prairies humides : le Comaret, la Véronique en écus et la Stellaire des marais (fiche ZNIEFF, 1996).

Faune

Donnée ancienne de Triton crêté à proximité du site

Les mares et les fossés du pré communal de Larronville permettent le développement d'une faune des milieux aquatiques riche et diversifiée. On peut y observer au moins 5 espèces de batraciens ainsi que de nombreuses espèces de libellules dont l'Agriion mignon, très rare en Picardie (fiche ZNIEFF, 1996).

Gestion environnementale

Proposition d'APPB en 1990 refusé par la commune. Essai de réglementation de la pression de pâturage en 2005 (0.8 UGB/ha du 1er mai au 31 octobre) par la mairie. CAD « gestion extensive des surfaces en prairie en plaine maritime picarde, pas de fertilisation » signé par l'éleveur en 2006 sur 12 ha (taux de chargement compris entre 0.5 et 1 UGB/ha sur la période de pâturage). Les landes et pelouses ne sont pas concernées par le CAD.

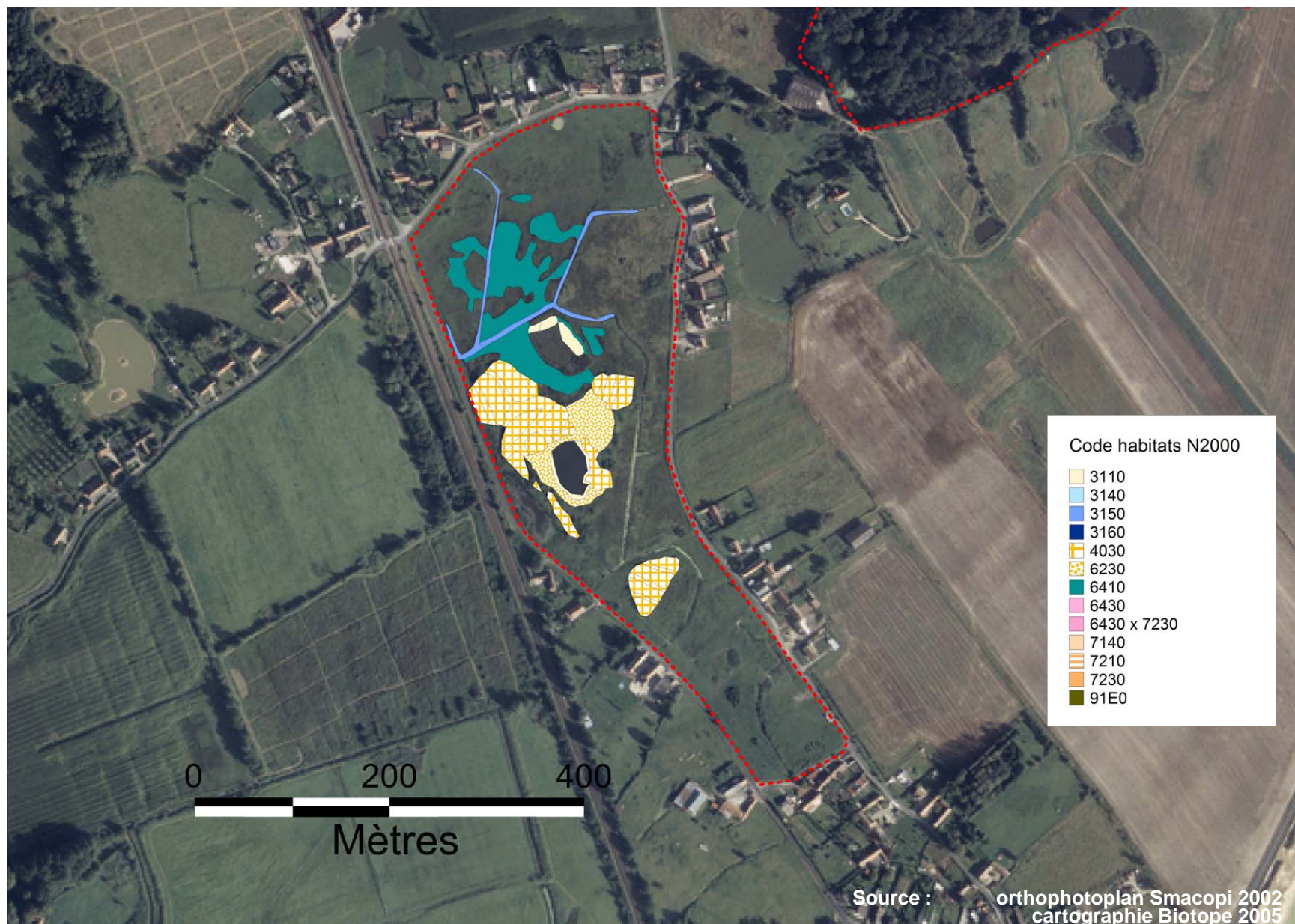
II. Marais de Larronville

Habitats simplifiés



II. Marais de Larronville

Habitats
Natura 2000



Priorités à l'échelle du marais

Le maintien d'un niveau suffisamment élevé de la nappe est la condition de la persistance dans le marais des mares et de fossés abritant des espèces rares (Scirpe flottant notamment).

Maintenir et étendre les prairies à Jonc acutiflore et Comaret des marais en appauvrissant les formations denses à joncs.

Restaurer les pelouses sèches et les landes.

Les mesures présentées dans le tableau ci-dessous et sur la carte page suivante correspondent à un état idéal, Elles sont extrapolées à partir de la cartographie des habitats et ne préfigurent aucunement les futurs contrats Natura 2000 qui pourraient être réalisés. Il s'agit simplement de dégager de grandes orientations de gestion. Pour chaque contrat potentiel, une expertise devra être réalisée sur le terrain.

Mesures	Descriptif	Surface /linéaire potentiel	Financement potentiel	Priorité
Restauration de milieux par déboisement/débroussaillage	Déboisement des fourrés d'Ajoncs d'Europe présents sur les landes et débroussaillage des ronciers présents sur le marais	1,3 ha	CN2000 MAET	
Etrépages localisés	Essai d'étrépage sur les landes et sur les zones de bas-marais en concertation avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.	0,5 ha	CN2000	
Pâturage extensif	Poursuite d'un pâturage extensif au sein du marais. Absence de pâturage hivernal.	9,0 ha	MAET	
Mise en place d'équipements pastoraux	Mise en place d'exclos sur les landes et pelouses	500 ml	CN2000	
Entretien mares et fossés	Préservation des populations de Scirpe flottant et de Comaret des marais	0,8 ha	CN2000 MAET	
Fauche exportatrice	Il s'agira de fauche de restauration sur les secteurs à Molinies et sur la pelouse sèche. Période et fréquence à préciser.	1,5 ha	CN2000 MAET	

II. Marais de Larronville

Mesures de gestion
préconisées

